

# Lettre d'informations

Janvier 2026

## BORNES À DÉCHETS ALIMENTAIRES

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

### DÉBARRASSEZ-VOUS DE VOS BIO-DÉCHETS ET DES ODEURS DE POUBELLES : UN SERVICE COMPRIS DANS LA REDEVANCE

Compris dans votre redevance des ordures ménagères, la nouvelle solution pour éliminer vos restes alimentaires et biodéchets continue de se développer sur le territoire.

Se débarrasser des mouches, des insectes et des odeurs : c'est la solution parfaite !

#### Pourquoi utiliser cette solution ?

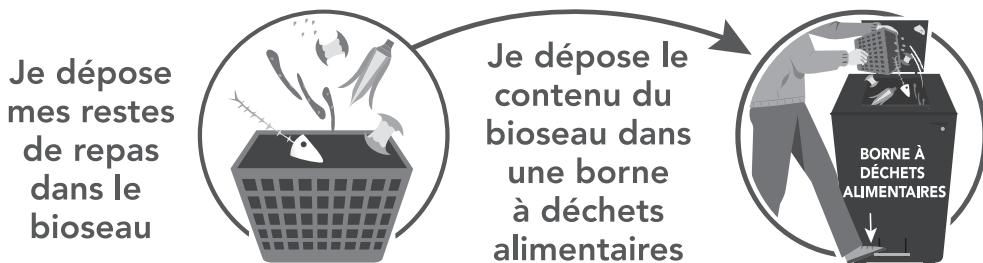
- **Confort** - Fini les odeurs, les mouches et les insectes dans votre bac d'ordures ménagères.
- **Efficacité** - Solution adaptée pour les viandes, poissons et laitages.
- **Optimisation** - Réduction du nombre de levées de votre bac d'ordures ménagères.
- **Environnement** - Au lieu d'être enfouis, ces déchets serviront à la production de biogaz dans un méthaniseur ardennais.

#### Où sont les bornes à déchets alimentaires ?

Attigny (2 bornes), Boulzicourt, Chaumont-Porcien, launois-sur-Vence, Lucquy, Novion-Porcien, Poix-Terron (2 bornes), Saulces-Monclin, Signy-l'Abbaye (2 bornes), Thin-le-Moutier et Vendresse.



Quels sont les biodéchets que je peux déposer dans les bornes à déchets alimentaires ?  
épluchures, restes de repas (riz, pâtes, oeufs, pain, légumes... y compris les viandes et poissons), produits alimentaires périmés non emballés, laitages, marcs de café, sachets de thé, tous les os (même les carcasses entière de volailles...).



#### ÉQUIPEZ -VOUS GRATUITEMENT EN REMPLISSANT LE COUPON RÉPONSE

#### COUPON POUR FOURNITURE DE BIOSEAU

a retourner à la Communauté de Communes (par mail à [om@lescretesfr](mailto:om@lescretesfr))

Je soussigné(e) Mme/M. ....

Adresse..... CP ville : .....

Courriel : ..... ou téléphone : .....

Demande la fourniture de bio-seau (à renvoyer à la CC des Crêtes).

À ..... le.....

Signature

Compris dans le forfait de 10 levées.

Communauté de Communes

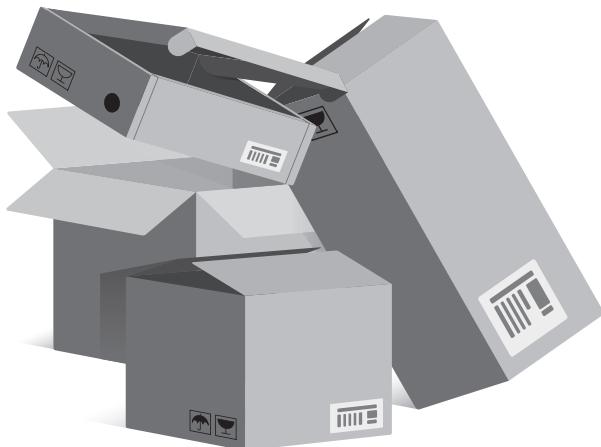
Rue de la prairie - 08430 Poix-Terron

## QUELS CARTONS DANS LE BACS DE TRI ?

### GRANDS CARTONS

à la déchetterie

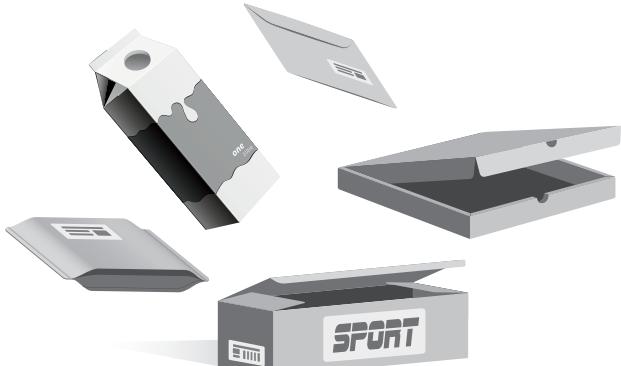
⚠ A APLATIR AVANT DÉPÔT



### PETITS CARTONS

dans le bac de tri

⚠ A APLATIR AVANT DÉPÔT



enveloppes cartons, briques de lait,  
boites à chaussures, boites à pizza, etc...

## NE JETEZ PLUS, PENSEZ AU RÉEMPLOI !

*Et si plutôt que jeter, on pouvait donner ? Et si plutôt que du neuf, on utilisait du réemploi ? C'est dans cette logique que la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises a accueilli dans ses locaux, à Poix-Terron, le groupement d'économie solidaire COOPELIS (Bell'Occas). Les deux sites sont ouverts au public, l'un pour y déposer des objets, l'autre pour se procurer des matériaux en réemploi.*



BO Ressourcerie/Bell'Occas récupère toutes sortes d'objets, de matériel et d'équipement. Plutôt que d'aller en déchetterie, déposez-leur vos affaires. Vous pouvez y déposer tout ce qui peut être réemployable pour une seconde vie, du dé à coudre à l'armoire normande.

ZA Verte à Poix-Terron de 9h à 12h et 13h à 17h. Ouvert du mardi au vendredi. Lundi : semaines paires. Samedi : semaines impaires.



BO Matériaux propose des matériaux de réemploi et des équipements de cuisine / salle de bain à des coûts compétitifs, souvent dans un état neuf, ou proche du neuf. Le magasin est ouvert aux professionnels comme aux particuliers.

58 rue de Terron à Poix-Terron. Du lundi au vendredi de 9h à 17h  
06 22 59 89 48 ou 03 24 27 62 45

## VOTRE FOYER ÉVOLUE, FAITES LE SAVOIR !

Décès, naissance, départ d'enfant, séparation, déménagement ou emménagement, que faire ?

- Prendre contact avec votre mairie pour remplir le formulaire de mouvement
- Pour un emménagement, la commune vous attribuera un bac pucé (la puce sera active une fois le formulaire de mouvement complété)
- Pour un départ ou un changement de bac, la commune reprendra votre ancien bac et sa puce sera désactivée (fin de facturation). Elle pourra ainsi vous attribuer un nouveau bac.

### CONTACTS :

Pour la collecte des déchets et déchetteries  
**SICOMAR**  
**03 24 72 86 23**  
[collecte@sicomar.fr](mailto:collecte@sicomar.fr)

Pour la facturation et la mensualisation, les infos tri  
**ADEME**  
**Les Crêtes Préardennaises**  
Communauté de Communes  
**03 24 36 05 69**  
[om@lescretes.fr](mailto:om@lescretes.fr)

Pour les changements de bacs  
Contacter votre mairie  
